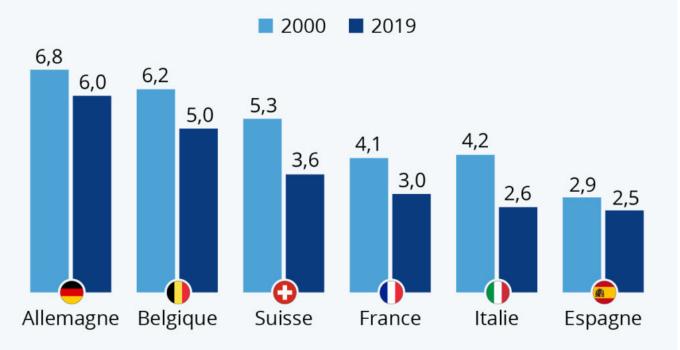


## Hôpitaux : l'évolution des capacités en lits de soins

# Hôpitaux : l'évolution des capacités en lits de soins

Nombre de lits de soins curatifs pour 1 000 habitants dans une sélection de pays de l'OCDE \*



\* dans les hôpitaux publics et privés. Sont exclus de l'étude : les lits dédiés à la rééducation, aux soins de longue durée et aux soins palliatifs. Source : OCDE













La pandémie de coronavirus a imposé un lourd fardeau à certains des systèmes hospitaliers les plus avancés au monde. En Europe, plusieurs pays ont été confrontés à une saturation des <u>unités de soins</u> dans leurs centres hospitaliers, faisant émerger des questions sur les capacités à maintenir afin de pouvoir faire face à des situations sanitaires exceptionnelles.

Comme le montre les dernières <u>données</u> disponibles de l'OCDE, le nombre de lits de soins curatifs disponibles par habitant varie sensiblement d'un pays européen à l'autre, et on remarque qu'il est en baisse dans l'ensemble des pays étudiés ces vingt dernières années. Cette tendance à la diminution des capacités d'accueil n'est donc pas un phénomène nouveau et ne concerne pas uniquement l'Hexagone. Outre les réorganisations et restructurations des <u>établissements de santé</u>, la réduction du temps moyen d'hospitalisation via les progrès de la médecine (chirurgie moderne, nouveaux traitements,...) est aussi avancée pour expliquer cette tendance générale.

S'il faut garder à l'esprit que la définition des « soins curatifs » peut quelque peu varier d'un pays à l'autre, il s'agit globalement de l'ensemble des équipements (publics et privés) dédiés aux soins aigus de courte durée, excluant notamment les lits dévoués à la rééducation et aux soins palliatifs.

L'Allemagne fait partie des pays de l'OCDE où la capacité était la plus élevée au début de la crise sanitaire, avec 6 lits de soins curatifs pour mille habitants en 2019, en baisse d'environ 12 % sur vingt ans. En comparaison, la capacité était deux fois moins élevée en France : avec 3 lits pour mille habitants en 2019. Par rapport à 2000, la réduction des équipements s'élève à environ 25 % dans l'Hexagone. Comme le montre notre graphique, le ratio de lits disponibles se situe autour de 2,5 pour mille personnes en Italie et en Espagne. Certains pays ont connu une diminution des capacités d'accueil plus drastique qu'en France ces deux dernières décennies, comme par exemple la Suisse (-32 %) et l'Italie (-38 %).

De Tristant Gaudiaut pour Statista

## Olivier Véran à Carpentras : « caravane médiatique » et subvention étatique



Ecrit par le 4 novembre 2025



<u>En mai dernier</u>, les Vauclusiens assistaient à une visite similaire du ministre de la Santé, rompu à l'exercice. C'est cette fois-ci à Carpentras et Beaumes-de-Venise qu'Olivier Véran a fait escale dans sa tournée des territoires.

Le ministre des Solidarités et de la Santé a foulé le sol vauclusien ce jeudi 16 décembre. Quelques parlementaires de Vaucluse étaient dans les rangs pour l'accueillir : les sénateurs Alain Milon et Jean-Baptiste Blanc, les députés Adrien Morenas et Julien Aubert. Ce dernier, qui « comme le veut le protocole républicain » a également tenu à être présent. Au programme, visite du centre de vaccination et de la clinique Synergia de l'hôpital Pôle santé à Carpentras. « Au-delà de la caravane médiatique », formulation empruntée à Serge Andrieu, édile de Carpentras, la visite a permis d'acter définitivement la subvention pour la rénovation et l'amélioration de la qualité des urgences de l'hôpital. Des travaux « d'une absolue nécessité » de l'aveu du maire.

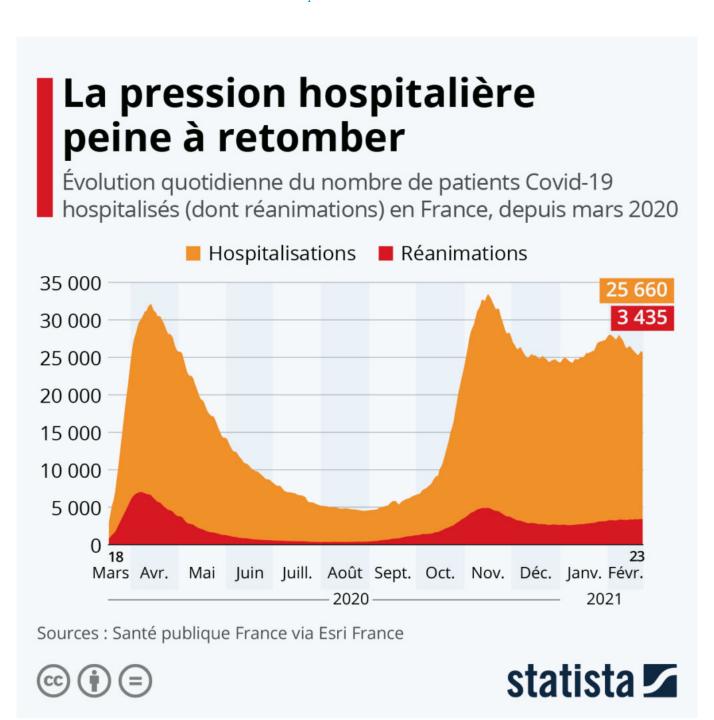
La Région Sud avec le soutien de Renaud Muselier en qualité de président, et de Jacqueline Bouyac,



présidente de la Cove et vice-présidente de la Région, a abondé pour un montant de 2,7 millions d'euros. L'Etat apporte pour sa part une aide de 2,8 millions d'euros dans le cadre du Segur de la Santé. Une enveloppe totale presque salvatrice au regard du million d'euros dépensé depuis un an en raison de la Covid. Le maire ajoutera avec le pragmatisme qui le caractérise : « chaque personne qui a fréquenté les urgences sait qu'il faut les agrandir. »

Egalement au programme de cette journée, l'inauguration et la visite des locaux de la nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle de Beaumes-de-Venise. Le ministre et Renaud Muselier ont signé un contrat État-Région de plus d'1,4 milliard d'euros en vue de la rénovation du service de santé régional. Une plaque a été dévoilée à l'issue de la visite.

### Covid-19 : la pression hospitalière peine à retomber



Alors que la vaccination continue de progresser dans l'Hexagone, avec plus de 2,6 millions de personnes ayant reçu au moins une première dose à ce jour selon <u>Santé publique France</u>, la pression hospitalière liée aux cas de <u>Covid-19</u> peine toujours à redescendre depuis le début de l'année 2021.

En se basant sur les données de Santé publique France compilées par Esri, notre graphique dresse un



aperçu de l'évolution du nombre de patients hospitalisés, dont ceux en réanimation, depuis le début de la pandémie. Lors du pic épidémique d'avril 2020, on recensait plus de 30 000 hospitalisations incluant 7 000 cas en réanimation sur tout le territoire. Les chiffres ont ensuite progressivement diminué pour descendre sous la barre des 5 000 hospitalisations (dont 350 à 400 cas graves) durant l'été. Comme le révèlent les courbes du graphique, le pic de la seconde vague épidémique est survenu mi-novembre, avec à nouveau plus de 30 000 patients hospitalisés (dont près de 5 000 en réanimation). Mais après une décrue observée dans les semaines qui ont suivi, les chiffres se sont stabilisés fin décembre et se maintiennent depuis à un niveau élevé. Le 23 février, ont recensait toujours plus de 25 000 hospitalisations (dont près de 3 500 en réanimation) en date du 23 février.

Graphique mis à jour avec les données du 23 février 2021. Si le texte et l'infographie venaient à ne pas correspondre, nous conseillons de rafraîchir la page avec la touche F5 ou de vider la mémoire cache du navigateur.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

### Grand Avignon : mise en place du service 'Allobus Vaccination'

Ecrit par le 4 novembre 2025



A partir du lundi 1e février, le <u>Grand Avignon</u> et <u>Orizo</u> mettent en place un nouveau service de transport vers les centres de vaccination de l'Hôpital d'Avignon, de SOS Médecins Avignon et du Forum aux Angles.

Ce service transportera les personnes depuis leur domicile jusqu'aux centres de vaccination du Grand Avignon par des petites navettes sur réservation au 0800 456 456. Les réservations peuvent s'effectuer jusqu'à 2h avant le déplacement et pourront se prendre jusqu'à 6 semaines après, pour le rendez-vous de la 2ème injection. Il est prévu une arrivée 10 à 15 minutes avant le rendez-vous de vaccination et un retour 45 minutes après.

Le tarif est le prix du ticket 1 voyage à savoir 1,40 € le voyage, soit 2,80 € l'aller-retour en vente auprès du conducteur et sur l'appli Orizo. Un accompagnateur est autorisé pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Le service fonctionne sur réservation du lundi au samedi (hors jours fériés) et s'adapte aux horaires d'ouverture des centres de vaccination du Grand Avignon. Le standard Allobus est accessible du lundi au vendredi de 7h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.



## Covid-19 : ouverture d'un centre de vaccination à l'hôpital d'Avignon



Un centre de vaccination vient d'être mis en place au centre hospitalier d'Avignon. Ce dernier est destiné en priorité aux professionnels de santé âgés de plus de 50 ans et présentant des comorbidités ainsi qu'aux médecins libéraux et aux soignants du bassin avignonnais sur rendez-vous. Deux autres centres de vaccination ont également ouvert leurs portes au pôle santé de Carpentras et à l'hôpital de Cavaillon.



### Hôpital d'Avignon : une centaine de galettes des rois offertes par le Groupement des Artisans Boulangers Pâtissiers du Vaucluse



A l'occasion du 12e concours de l'Epiphanie, le <u>Groupement des Artisans Boulangers Pâtissiers</u> <u>du Vaucluse</u> a tenu à offrir une centaine de galettes et gâteaux des rois aux services des personnes âgées de l'hôpital Henri Duffaut.

Il est une tradition qui se tient chaque année, celle du concours de l'Epiphanie organisée par le Groupement des Artisans Boulangers Pâtissiers du Vaucluse qui vise à récompenser la meilleure galette



feuilletée traditionnelle et le meilleur gâteau des rois dans 2 catégories : Chef d'entreprise/ Salarié et apprenti. Organisée le mercredi 6 janvier à la Cité de l'Artisanat à Agroparc, le concours, présidé par Philippe Parc, Meilleur ouvrier de France et champion du monde des Métiers du dessert, a été l'occasion de procéder à une distribution gratuite d'une centaine de galettes et gâteaux des rois aux services Mistral, Fontaine, Farfantello et Pléïades de l'hôpital Henri Duffaut à Avignon.

#### Le palmarès complet :

#### Meilleur gâteau des rois du Vaucluse

Catégorie chef d'Entreprise / Salarié

- 1- Frédéric Portigliatti Boulangerie Portigliatti à Sorgues
- 2- Fabien Mazette Boulangerie d'Ici à l'Isle sur la Sorgue
- 3- Ludovic Rogriguez Boulangerie Caractère de Pain à Piolenc

#### Catégorie Apprenti

- 1- Gabriel Aubert Pâtisserie Bouchard à Apt
- 2- Delphine Goletto Palais Gourmand à Monteux
- 3- Clotilde Jonkiere Palais Gourmand à Monteux

#### Meilleure galette des rois du Vaucluse

Catégorie chef d'Entreprise / Salarié

- 1- Nicolas Goddi Pâtisserie Nicoline à Coustellet
- 2- Nicolas Soubeyrand La Mie Soubeyrand à Aubignan
- 3- Julien Samson Lyse à Cabrières

#### Catégorie Apprenti

- 1- Gabriel Aubert Pâtisserie Bouchard à Apt
- 2- Lola Loze Pâtisserie Bouchard à Apt
- 3- Delphine Goletto Palais Gourmand à Monteux

Les gagnants ont été récompensés par 500 € en bons d'achats pour les catégories 'Chef d'entreprise/salarié' et 150 € en bons d'achats pour les catégories 'Apprenti'.



Ecrit par le 4 novembre 2025



Hôpital d'Avignon : 1 000 croissants offerts par le Groupement des artisans boulangers pâtissiers du Vaucluse



Ecrit par le 4 novembre 2025



Par solidarité envers le personnel soignant, le Groupement des artisans boulangers pâtissiers du Vaucluse a procédé ce vendredi 13 novembre à une distribution gratuite de 1 000 croissants à l'Hôpital Henri Duffaut d'Avignon.

« C'est une action que nous avions déjà mené au mois de mars et nous avions à cœur de la réitérer, explique Thierry Despeisse, président du Groupement des artisans boulangers pâtissiers du Vaucluse. La situation sanitaire actuelle dans le département étant bien pire qu'au printemps dernier, il nous est apparu comme une évidence de pouvoir soutenir à notre façon le personnel qui se retrouve en première ligne pour soigner les malades. »

Une initiative solidaire pour laquelle 20 jeunes du Centre de formation des apprentis d'Avignon ont contribué aux côtés d'artisans boulangers. Jean-Philippe Dupré (Avignon), David Poirmeur (Avignon), ainsi que les boulangeries Kandoussi (Avignon), Asou (Morières-Lès-Avignon) et Portigliatti (Sorgues) se sont donc attelés à la préparation de 1 000 croissants à destination du personnel soignant de l'Hôpital



Henri Duffaut d'Avignon, qui s'est montré très touché par ce geste de solidarité lors de la distribution.

### La baisse de la capacité des services de soins hospitaliers

La pandémie de coronavirus a imposé un lourd fardeau à certains des systèmes hospitaliers les plus avancés du monde. En Europe, des pays tels que l'Espagne, l'Italie ou encore la France ont connu une saturation des unités de soins dans certains de leurs centres hospitaliers, faisant émerger des questions sur les capacités à les maintenir afin de pouvoir faire face à des situations sanitaires exceptionnelles.

Comme le montrent les données publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le nombre de lits de soins curatifs (ou aigus) disponibles par habitant était très variable dans les pays d'Europe et il a également significativement diminué dans la plupart d'entre eux au cours de la dernière décennie. S'il faut garder à l'esprit que la définition des 'soins curatifs' peut quelque peu varier d'un pays à l'autre, il s'agit globalement de l'ensemble des équipements (publics et privés) dédiés aux soins aigus de courte durée, excluant notamment les lits dévoués à la rééducation et aux soins palliatifs.

L'Allemagne fait partie des pays de l'OCDE où la capacité est la plus élevée, avec 6 lits de soins curatifs pour 1 000 habitants en 2017, en baisse d'environ 12 % par rapport à 2010. En comparaison la capacité était deux fois moins élevée en France, avec 3 lits pour 1 000 habitants en 2017, et une réduction des équipements de 24 % par rapport au début de la décennie. Comme le montre l'infographie publiée par Statista, le ratio descendait autour de 2,5 lits pour mille en Italie et en Espagne, et certains pays ont même connu une baisse de la capacité des services de soins, plus drastique qu'en France. C'est notamment le cas en Suisse (-33 %) et en l'Italie (-38 %). Toujours selon les données de l'OCDE, la Grèce semble en revanche avoir globalement maintenu la même capacité d'accueil, avec environ 3,6 lits de soins curatifs pour 1 000 habitants en 2017 contre 3,8 lits 7 ans plus tôt.

De Tristan Gaudiaut pour Statista



### Pas de prime Covid pour le personnel soignant de l'hôpital de Carpentras



Tout comme le centre hospitalier d'Orange, Le pôle santé de Carpentras ne figure pas dans le décret listant les établissements éligibles au rehaussement de la prime Covid (1 500 €) pour les soignants.

Partant de ce constat, le député vauclusien Adrien Morenas a souhaité interpeller l'Agence régionale de santé (ARS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans un communiqué, il évoque un oubli « inéquitable. Cette iniquité de traitement d'un établissement à un autre, d'un département à un autre, risque de fortement déstabiliser les groupements possibles hospitaliers du territoire qui, après cette crise sanitaire, sont en pleine reconstruction. Ce décret paraît déconnecté des réalités de prises en charge du territoire et est discriminatoire au regard de la mobilisation exceptionnelle comme de la solidarité sans faille constatée ces derniers mois. » S'inquiétant d'une éventuelle deuxième vague qui « engendrerait une démobilisation lasse de certaines équipes ainsi que de tensions », le député propose que l'ensemble des établissements de la région Sud soient listés.